





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 03 mai 2022

Favoriser la relance économique des entreprises

Appels à projet à échéance du 30/06/2022 :

- > Renforcer le bilan des entreprises françaises et renforcer la situation financière des PME et ETI
 - https://france-relance-paca.aides-territoires.beta.gouv.fr/94a0-obligations-relance/
- Apporter aux PME et aux ETI de nouveaux financements de long terme, d'une maturité de 8 ans, s'insérant entre les fonds propres et la dette classique
 - https://france-relance-paca.aides-territoires.beta.gouv.fr/c032-prets-participatifs-relance/

Ces deux AAP ont pour objectif de favoriser l'activité économique des entreprises, dans le contexte des multiples crises qui se succèdent. Les obligations Relance (OR) correspondent à un dispositif de garantie de l'État. Elles ont pour objectif de renforcer le bilan des entreprises françaises et de renforcer la situation financière des PME et ETI. Elles facilitent également l'obtention de financements complémentaires et accroissent la capacité de rebond des entreprises. D'une durée de 8 ans, les OR sont remboursables en une fois à l'échéance de l'obligation. Elles constituent une aide de l'État non négligeable dans le contexte des crises successives subies par les entreprises du département. Dans l'objectif d'aider les PME et ETI, de nouvelles sources financements de long terme sont également mises en place par l'État à travers le prêt participatif Relance (PPR) notamment.

Afin de bénéficier d'une plus grande diversité d'AAP, correspondant aux besoins de chacun, la liste des AAP actuellement disponibles dans le département est recensée dans le lien suivant : https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/France-Relance-04-les-services-de-letat-mobilises-a-vos-cotes/Appels-a-projets

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél: 04 92 36 72 10 04 92 36 73 16

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU 04016 Digne-les-Bains Cedex